

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	02/2023
Membres présents :	41		
Nombre de pouvoirs :	7	SÉANCE DU	16 mars 2023
Nombre de votants :	48		

Date de convocation : 10 mars 2023

Date d'affichage : 20 mars 2023

Le seize mars deux mille vingt-trois, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio-culturelle, à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, FEVRIER Albert, FOUASSIER Claude, JOBET Yohan, LEROY Daniel, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, MOREAU Philippe.

3CBO : BETHOUL Christophe, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine.

CC4V : BERNARD Françoise, FACY Joël, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Hélène, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, MASSON Olivier, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles.

PARTENAIRES : SAUTREUIL Magali

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCFG : DUCARDONNET Alexandre, DE WILDE Florent.

CC4V : BERTHAUD Jean.

AME : CHRISTODOULOU Alexis, COULON François, FAURE Cyril, GABORET Grégory, GODEY Eric, LAVIER Jean-Charles, TOURATIER Claude.

PARTENAIRES : GABORET Jalila

POUVOIRS : M. De WILDE Florent a donné pouvoir à M. FEVRIER Albert, M. BERTHAUD Jean a donné pouvoir à M. LARCHERON Gérard, M. CHRISTODOULOU Alexis a donné pouvoir à M. MASSON Olivier, M. COULON François a donné pouvoir à MME. GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. FAURE Cyril a donné pouvoir à MME. MASTYKARZ Catherine, M. TOURATIER Claude a donné pouvoir à M. GUERIN Régis, M. VAREILLES Philippe a donné pouvoir à M.

RECU EN PREFECTURE
le 27/03/2023
Application agréée E-legalite.com

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

(Document annexé à la présente délibération)

Monsieur le Président,

PRÉSENTE le projet de budget pour l'exercice 2023,

RAPPELLE que ce budget a été établi dans le respect des orientations budgétaires approuvées lors du Comité Syndical du 12 décembre 2022 et que les modifications à la marge ont été validées par le Bureau et le Comité Syndical.

Le Comité Syndical, après examen du projet de budget et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le Budget Primitif 2023 du PETR Gâtinais montargois qui s'équilibre comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u> : Dépenses / Recettes	1 332 907,10 €
<u>Section d'investissement</u> : Dépenses / Recettes	132 165,39 €
Soit un budget global (Dépenses / Recettes)	1 465 072,49 €

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2023

Application agréée E-legalite.com